

PPMS RISQUE ATTENTAT/INTRUSION

Il existe au sein de l'Établissement, 3 points géographiques de déclenchement manuel des différentes alarmes :

BUREAU DU CHEF D'ETABLISSEMENT

BUREAU DES CPE (M.HERREROS)

LA LOGE

REAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE
AVANT L'ARRIVEE DES FORCES DE L'ORDRE :
S'ÉCHAPPER ou SE CACHER
ALERTER EN INTERNE et/ou ALERTE EN EXTERNE
OBEIR AUX FORCES DE L'ORDRE dès leur arrivée

S'ÉCHAPPER

Condition numéro ①:

- Être certain que vous avez identifié les localisations exactes du danger.

Condition numéro ②:

- Être certain de pouvoir vous échapper sans risque avec les élèves.

Dans tous les cas :

- Rester calme.
- Prendre la sortie la moins exposée et la plus proche.
- Utiliser un itinéraire connu.
- Demander le silence absolu.

SE CACHER ET S'ENFERMER

Situation ①:

Les élèves sont dans les classes

- Rester dans les classes pré-identifiées
- Verrouiller les portes

Situation ②:

Les élèves ne sont pas dans les classes

- Rejoindre les locaux pré-identifiés les plus sûrs:
- Salles de classe, Bureaux administratifs, Bureau du C.P.E (M. Éric PIVONNET), le local « Fragonard », Laboratoires, Atelier, Infirmerie, Vestiaires, Gymnase



- Les Assistants d'éducation présents au sein de la Vie Scolaire qui peuvent accueillir des élèves, doivent, si les conditions le permettent, rejoindre la salle B201 (bureau de M.PIVONNET). Veiller à fermer la salle élèves attenante (salle vitrée).
- Les personnes présentes au C.D.I, doivent rejoindre les salles de classe les plus proches au niveau du bâtiment A2, en physique-chimie, si le danger est éloigné.
- Les élèves qui se situent dans l'espace de travail (parvis Intérieur C2) doivent rejoindre les salles de classe les plus proches au niveau du bâtiment A2, en physique-chimie.
- Les élèves qui se trouvent au rez-de-chaussée au niveau du bâtiment C et les personnes à l'accueil, doivent rejoindre l'infirmerie.
- L'ensemble du réfectoire doit évacuer vers l'extérieur en empruntant le portail d'accès livraison à l'aide du « bouton poussoir » qui en permet le déverrouillage ou vers le gymnase, en empruntant les escaliers (en cas de besoin, les clefs se situent au bureau Vie Scolaire).
- L'ensemble des bureaux administratifs doit converger vers l'intendance ou vers le local Fragonard (rez-de-chaussée B).
- Les salles du bâtiment B2 : De la salle B201 à la salle B208 et la salle B211 – Les salles du bâtiment B1 : À éviter si le danger suffisamment éloigné le permet. Un code couleur rouge d'identification est apposé sur lesdites portes.
- Si un danger survient pendant la récréation et qu'il est impossible de s'échapper : Se mettre à l'abri dans la salle la plus proche.

RISQUES TECHNOLOGIQUES - TEMPÊTES

Règle majeure : On ne demeure pas dans un local dont les vitres ont été brisées ou seraient susceptibles de l'être

Comment déclencher l'alerte ?

Lorsque les circonstances nécessitent des mesures de confinement, la consigne est donnée au moyen du signal d'alerte qui se situe en 3 points distincts :

Bureau du Chef d'Établissement – Loge – Bureau du C.P.E (Monsieur HERREROS)

OU par téléphone fixe en composant le 350 puis le 2.

Comment est-on informé de l'existence d'un danger ?

Le signal d'alerte national consiste en **3 émissions successives d'un son modulé d'une durée d'une minute chacune séparées par un intervalle de 5 secondes**. Ce signal est répercuté par les services de secours locaux qui alertent directement si nécessaire les zones directement concernées. **Tout signal extérieur appelle à rester dans les salles pour mise en sûreté.**

Comment réagir dans l'établissement dès la perception du signal d'alerte interne ou externe ?

Deux mesures doivent être immédiatement mises en œuvre :

- La mise en sûreté : (se mettre à l'abri dans le bâtiment où l'on se trouve et ne plus sortir). Cette mission sera menée sous la houlette d'un responsable ou suppléant qui aura été nommé préalablement. La constitution de la cellule de crise se fait sous la responsabilité du Chef d'établissement (**poste 323**).
- Mise en sécurité : Le principe est que toute personne se trouvant à l'abri dans un bâtiment reste sur le site.

CONSIGNES À APPLIQUER IMMÉDIATEMENT

- Activation d'une cellule de crise : Contrôler les accès de l'Établissement, gérer les relations avec les familles, les Institutions et les services de secours, diriger les opérations, centraliser les Informations.
- Le Chef d'Établissement ou ses Adjointes branchent le poste radio sur la fréquence **100.7Mhz** (France Bleu Azur).
- Les personnes ressources rejoignent le poste correspondant aux missions qui leur ont été assignées.
- En cas d'évacuation, les élèves rejoignent le lieu de mise en sûreté.

En cas de bris de vitres les élèves se regroupent dans les zones de confinement (Plan indiqué à chaque étage) :

- Toutes les personnes occupées dans les **salles de classe** y resteront et y attendront la distribution des consignes. Elles veilleront à fermer portes extérieures et les fenêtres par mesure de protection. En cas de bris de vitres, les couloirs deviennent zone de sécurité pour chaque niveau.
- Toutes les personnes se trouvant à **l'extérieur des bâtiments** (cours, jardins, parking cycles, talus !!!) rejoignent le bâtiment le plus proche
- Le C.D.I évacue vers le Bâtiment A 1^{ère} étage par la passerelle (**en direction du secteur Physique-Chimie**).
- Les groupes se trouvant dans les salles contenant des armoires à produits toxiques ou manipulant des produits toxiques, évacuent ces salles vers des salles plus sûres ou vers les couloirs.
- Les usagers de l'espace détente (ancienne cafétéria) évacuent en direction du Bâtiment B 2
- Les élèves se trouvant dans des petites salles sous le foyer rejoignent rapidement le bâtiment B1 (niveau inférieur) et en refermant la porte.
- Les usagers de la salle polyvalente (Christian CONGIU) évacuent en direction du Bâtiment B, couloir Intendance
- Les usagers du self évacuent en direction du Bâtiment B2, 2^{ème} étage
- Les usagers du gymnase évacuent vers les vestiaires, rez-de-chaussée
- Les usagers de la cafétéria évacuent vers le Bâtiment B2

S'il n'y a pas de bris de vitres, les occupants des diverses salles restent sur place, portes et fenêtres fermées.

- Les Professeurs encadrent leurs élèves et font l'appel sur le lieu de regroupement.
- Les personnels de Direction et d'Éducation vérifient cet appel.
- Tous les autres personnels disponibles rejoignent le lieu de regroupement et participent à l'encadrement des élèves.